Prêt de 19 millions d'euros pour le financement du projet d'autoroute Fès-Oujda

Economie

Posté par: Visiteur

Publié le : 23-04-2008 01:05:53

Le Maroc et le Fonds de l'OPEP pour le Développement international ont signé, lundi à Vienne, un accord de prêt de 19 millions d'euros destiné au financement d'une partie du projet de construction de l'autoroute Fès-Oujda.

L'accord a été signé par M. Othmane Fassi Fihri, Directeur général de la Société des Autoroutes du Maroc et par M. Suleiman Jasir Al Harbish, Directeur général du Fonds de l'OPEP pour le Développement international.

Auparavant, l'Ambassadeur de SM le Roi en Autriche, Représentant permanent du Royaume auprès des organisations internationales à Vienne, M. Omar Zniber, et M. Al Harbish avaient procédé à la signature de l'accord de garantie afférent au prêt susmentionné.

Ledit accord porte sur le financement d'une partie du projet de construction de l'autoroute reliant Fès et Oujda, qui s'étalera sur 328 km.

Le projet permettra de désenclaver la région de l'Oriental et de terminer l'axe transversal autoroutier Ouest-Est d'El Jadida à Oujda qui forme avec la dorsale autoroutière Nord-Sud, Tanger-Agadir, l'armature autoroutière de base du pays.

Lors de la cérémonie de signature, le Directeur général du Fonds de l'OPEP pour le Développement international a affirmé que le Maroc compte désormais parmi les pays disposant d'un potentiel considérable lui permettant d'absorber les facilités de financement offerts par le Fonds.

M. Al Harbish a, par ailleurs, indiqué que le Fonds s'emploie énergiquement à accompagner les efforts du Maroc, en vue de répondre aux besoins pressants de développement à la lumière des choix déterminants du Gouvernement du Royaume du Maroc.

Avec ce nouvel accord, le Fonds de l'OPEP aura accordé 15 prêts au Maroc depuis 1977, dont 5 ont été signés depuis 2003, couvrant des secteurs stratégiques, tels que l'eau potable, l'assainissement, l'énergie, la santé, l'éducation, la construction de barrages et le développement rural.

Un prochain accord, d'une valeur de 300.000 dollars, sera scellé entre les deux parties, le 5 mai, pour le financement du projet de sauvegarde du périmètre Tambardoute dans la province de Guelmim, dans le cadre du financement de l'Initiative Nationale pour le Développement Humain.

MAP